



Pour une *autre* création de valeur

## Participation aux frais

Talents & Foi met à disposition des organisations à but non lucratif (associations caritatives, paroisses, communautés, fondations...) les services de professionnels compétents, disposés à intervenir bénévolement.

Afin de mener à bien cette mission, et d'offrir ce service à un nombre croissant d'organisations, une participation financière est demandée. Elle se décompose en une cotisation fixe, valable toute l'année civile, auquel s'ajoute une **contribution aux frais de recherche**, établie pour chaque mission, en fonction des moyens propres à l'organisation.

Catégorie	Budget total de l'organisation	Cotisation	Contribution aux frais de recherche
1	Moins de 50 000€	100 €	50 €
2	De 50 à 150 000€	100 €	100 €
3	De 150 000€ à 250 000€	100 €	250 €
4	De 250 000€ à 500 000€	100 €	350 €
5	De 500 000€ à 1 million €	100 €	550 €
6	De 1 million à 10 million €	100 €	850 €
7	Plus de 10 million €	100 €	1 000 €
Accompagnement dans la durée		A discuter en fonction de la mission	

Janvier 2020